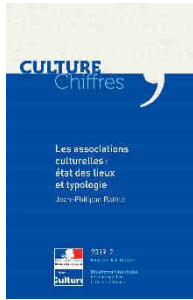


Les associations culturelles : état des lieux et typologie



Jean-Philippe Rathle

Coll. « Culture chiffres », 2019-2

20 p.

1. La vie associative, un pilier des activités culturelles

- On compte **263 400 associations culturelles** en France en 2013, soit **20 % de l'ensemble des associations**. Parmi celles-ci, **43 300 sont des associations employeuses** soit plus du quart (27 %) de l'ensemble des associations employeuses.
- Plus **d'un tiers des associations culturelles (100 000)** œuvrent dans le domaine du **spectacle vivant** et de gestion de salles.
- **Un quart des associations culturelles (65 000) déclarent comme activité les arts visuels et l'écriture** et rassemblent des collectifs d'artistes, des lieux d'exposition ou des ateliers.
- **Une association culturelle sur cinq (50 000)** sont des structures **d'animation socioculturelle**.

2. 43 300 associations culturelles employeuses

- On estime à **77 000 le nombre de salariés en équivalent temps plein (ETP)** dans les associations culturelles.
- Les **trois quarts des salariés des associations culturelles travaillent à temps partiel**, contre un salarié sur deux dans l'ensemble des associations.
- **69 % des associations culturelles employeuses emploient moins d'un salarié sur l'ensemble de l'année**.

3. Une typologie des associations culturelles employeuses en quatre profils types

- **20 000 associations employeuses liées au spectacle vivant (46 % de l'ensemble des associations culturelles employeuses)** rassemblent principalement des compagnies professionnelles ou d'amateurs et des associations de promotion et diffusion du spectacle vivant. Ce sont souvent de petites associations (44 % comptent moins de 10 adhérents) qui tirent principalement leurs ressources de recettes d'activité.
- **14 000 associations dédiées à l'animation et à l'éducation artistique et culturelle (33 % de l'ensemble des associations culturelles employeuses)** rassemblent des écoles de musique, de théâtre et de danse, des chorales et orchestres amateurs. Elles tirent majoritairement leurs ressources des cotisations de leurs adhérents qui sont en nombre plus élevé que pour l'ensemble des associations.



Ministère de la Culture

Secrétariat général - Service des politiques culturelles et de l'innovation

Département des études, de la prospective et des statistiques

<http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

contact.deps@culture.gouv.fr

01 40 15 74 38

- **5 000 associations dédiées aux arts visuels et à l'écriture (11 % des associations employeuses)**, caractérisées par leur taille : plus de huit sur dix comptent moins d'un salarié en équivalent temps plein durant l'année.
- **4 000 associations dédiées au patrimoine (9 % des associations employeuses)**, caractérisées par leur taille : elles comptent plus souvent que les autres associations plus de 20 bénévoles et plus de quatre salariés.



Ministère de la Culture

Secrétariat général - Service des politiques culturelles et de l'innovation
Département des études, de la prospective et des statistiques
<http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
contact.deps@culture.gouv.fr
01 40 15 74 38